



Service de la sécurité
civile et militaire

Chef de service et
chef de l'EMCC

En Crausaz 11
1124 Gollion

Recommandé

Fédération des Abbayes vaudoises
A l'att. de M. l'Abbé-Président
Charles-Henri Kohli
La Tannaz 2
1853 Yvorne

Réf. : LHD / wds

Gollion, le 5 juin 2026

Mise à disposition d'armes en prêt aux Abbayes vaudoises

Monsieur l'Abbé-Président,

Le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) applique depuis de nombreuses années une pratique consistant à mettre à disposition des Abbayes vaudoises, sous forme de prêt, des fusils d'assaut 90 pour des tirs organisés dans le cadre de leurs fêtes et manifestations traditionnelles.

A la suite d'une analyse interne, il résulte que cette mise à disposition en faveur des Abbayes vaudoises trouverait son origine dans un accord de principe, sans toutefois avoir fait l'objet d'une formalisation écrite. Des recherches ont été entreprises afin de déterminer si celle-ci reposait également sur une base légale en vigueur, une autorisation, un accord ou une convention formelle. Il apparaît malheureusement qu'aucun document de cette nature n'a pu être identifié.

Dans ces circonstances, le SSCM est au regret de devoir mettre un terme, avec effet immédiat, à la mise à disposition de ces armes dans le cadre précité.

Conscient de l'importance que revêtent les traditions des Abbayes vaudoises et de l'attachement des sociétés concernées à leur préservation, le SSCM demeure toutefois à votre disposition afin d'examiner, dans les meilleurs délais et en collaboration avec les organisations partenaires, des solutions alternatives permettant la mise à disposition ou l'utilisation d'armes en prêt dans un cadre conforme aux exigences légales en vigueur.

Nous vous remercions de bien vouloir porter la présente information à la connaissance de vos sociétés membres afin qu'elles puissent prendre les dispositions utiles en conséquence. Les sociétés d'Abbayes ayant des réservations d'armes en attentes auprès du SSCM seront rapidement informées par nos soins de notre impossibilité d'honorer leur commande.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions d'agréer, Monsieur l'Abbé-Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Chef de service et
chef de l'Etat-major cantonal de conduite


Louis-Henri Delarageaz

Copie à :

- Association vaudoise de tir sportif (AVTS)
- Police cantonale vaudoise, Bureau des armes
- Base logistique de l'armée, Centre logistique de l'armée Grolley



Service de la sécurité civile et militaire
Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité
www.vd.ch/sscm – T +41 21 316 51 00 – info.sscm@vd.ch

